

# Bibliothèque

## REGLEMENT INTERIEUR

### Modalités d'accès

- **La bibliothèque recherche** est ouverte :
  - aux membres permanents des laboratoires et UFR du pôle grenoblois, ainsi que de l'ENS Lyon et des laboratoires de mathématiques de Chambéry et Valence avec lesquels un accord a été conclu,
  - aux doctorants, invités, étudiants en Master 2, post-doctorants des laboratoires précédents, dans la mesure où ils sont parrainés par un membre permanent d'un de ces laboratoires.
- **Un fonds Capes-Agreg** est réservé aux enseignants-chercheurs de l'UJF et aux étudiants préparant le CAPES ou l'agrégation de Mathématiques à l'UJF.
- **Toute demande particulière de consultation et d'emprunt** sera soumise à l'agrément du responsable de la bibliothèque ou du directeur du laboratoire.

**La bibliothèque est ouverte** du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, sauf durant les périodes d'interruption pédagogique de l'université durant lesquelles la bibliothèque fonctionne en horaires réduits.

**La bibliothèque est fermée** durant les congés de Noël et durant la fermeture estivale de l'université.

### Modalités de prêt

Statut	Nombre de livres	Durée maximale
<b>Règles pour le fonds recherche</b>		
Permanents et doctorants de l'Institut Fourier et des laboratoires ayant-droits*	15	3 mois
Etudiants en Master 2 R Maths fondamentales et Master 2 Crypto, ATER et post-doctorants de l'Institut Fourier	6	3 mois
Retraités de l'Institut Fourier	4	1 mois
Invités de l'Institut Fourier Invités des laboratoires ayants droit* : sur le compte de l'invitant	4	pour toute durée de séjour d'au moins 1 mois : 1 mois d'emprunt
Permanents et doctorants des laboratoires et UFR grenoblois (campus et hors campus)	4	1 mois
<b>Règles pour le fonds Capes-Agreg</b>		
Enseignants-chercheurs de l'UJF et étudiants préparant le CAPES ou l'agrégation de Mathématiques de l'UJF, magistériens, Master 1 Mathématiques de l'UJF	4	1 mois

\* laboratoires ayants droit : LJK, LIG, VERIMAG, TIMC, Gipsa-Lab, G-Scop

- Tous les doctorants, les étudiants en Master 2 et en magistère sont soumis à la **règle du quitus** : ils ne peuvent obtenir leur diplôme qu'après avoir rendu tous les ouvrages empruntés à la bibliothèque
- Les lecteurs sont tenus de remplacer ou rembourser les documents qu'ils ont perdus.
- Tout ouvrage emprunté depuis plus d'un mois est exigible dans les 8 jours si un collègue en a besoin.
- En conséquence, les collègues en mission pour plus de 8 jours doivent rapporter à la bibliothèque, avant leur départ, les ouvrages empruntés depuis plus d'un mois.
- Les ouvrages devant servir à alimenter la malle d'Agrégation feront l'objet d'un retour anticipé à la demande de la bibliothèque.
- Toute infraction au règlement entraînera une suspension du prêt.
- Pour les personnes extérieures au laboratoire, **les photocopies sont payantes** : demander votre carte de photocopies à l'accueil

Mise à jour : 09 novembre 2012



# Bibliothèque

## LIBRARY RULES

### ADMISSION

- **The following persons are admitted to the research library :**
  - Permanent staff of mathematics departments in the Grenoble region (including the ENS Lyon, Chambéry and Valence)
  - PhD students, guests, Master II students, and postdoctoral researchers of the above departments, provided they are introduced by a permanent member of staff.
- **The Capes-Agreg library** is open only to UJF permanent staff and students preparing the Capes or Agregation in Mathematics.
- Specific requests for consultation or borrowing require either the authorization of the Head of the Library or the Head of the Laboratory.

**Opening hours** : Monday to Friday, 8.30 a.m. To 18.00 p.m., except during holidays the library operates reduced opening hours.

**The library is closed** : during Christmas holidays and the UJF summer closure.

### BORROWING

Status	Number of items	Duration
<b>Rules for the Research library</b>		
Permanent members and PhD students of the Institut Fourier, eligible laboratories*	15	3 months
Research Master 2 students in mathematics, ATER and postdoctoral researchers of the Institut Fourier	6	3 months
Institut Fourier retirees	4	1 month
Institut Fourier guests Eligible laboratories* guests : with the inviting autorization	4	1 month (for a 1-month stay)
Permanent staff and PhD students from Grenoble region (on and off campus)	4	1 month
<b>Rules for the Capes-Agreg library</b>		
Researchers Professors and students preparing the Capes or Agregation in Mathematics at the UJF, Magistère (3 <sup>rd</sup> year) students and Master 1 students in mathematics	4	1 month

\* *eligible laboratories* : LJK, LIG, VERIMAG, TIMC, Gipsa-Lab, G-Scop

- All students in Master II and in Magistère and PhD students will be allowed to graduate only after returning they return all books on loan from the library.
- Readers are required to replace or reimburse lost material.
- Books overdue for more than 1 month are to be returned within 8 days if a colleague requires it.
- Colleagues on travel assignment for more than 8 days should return books on loan for more than 1 month before their departure.
- A borrowing ban may be imposed on readers who fail to comply with the Institut Fourier Library rules.
- **Copies are not free of charge** : laboratory members admitted to the library shall order a copy card. They are entitled to a limited number of copies.

*Update: November the 9th 2012*

